

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20221010-D\_10\_10\_22\_23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2022

Affichage : 17/10/2022

**Délibération n°10-10-2022-023**

7.5 Subventions

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 10 octobre 2022*

Date de convocation	4 octobre 2022
Date d'affichage	4 octobre 2022

Membres en exercice	55
Membres présents	40
Votants	51 (dont 11 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 10 octobre à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à La Chapelle Saint Rémy, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** : 39 - M. Éric BARBIER, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Joël CIRON, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Pascal DAVID, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT.

**Etait représenté** : 1 - M. Dominique COUALLIER représenté par M. Serge GAUTIER.

**Pouvoirs** : 11 - M. Emmanuel BOIS ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Jean-Pierre CIRON ayant donné pouvoir à M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER ayant donné pouvoir à Mme Catherine BOSSY, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à Mme Catherine CHANTEPIE, M. Eric PAPILLON ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, M. Jean-Yves RENARD ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à Mme Françoise PELLODI, M. Thierry RENVOIZÉ ayant donné pouvoir à M. Dominique EDON, Mme Christiane VAN RYSSEL ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA.

**Etaient excusés** : 4 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN.

**Secrétaire de séance**: M. Dominique EDON.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## GEMAPI : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU GIDON DE LA MÊME ET DE L'HUISNE SARTHOISE

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le rapport du Président présenté par M. Michel ODEAU, Vice-président en charge de l'Environnement,  
Après en avoir délibéré,

**RAPPELLE** que la Communauté de Communes exerce depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 au titre de ses compétences obligatoires, la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'environnement.

**EST INFORME** que la Communauté de communes cotise en lieu et place des communes auprès des organismes qui relèvent de la GEMAPI.

**PREND ACTE** que le GIDON de la Mème et de l'Huisne Sarthoise regroupant les communes de Avezé, Cherré-Au, Préval et Souvigné sur Mème a sollicité la Communauté de communes pour l'attribution d'une subvention au titre de l'année 2022 à hauteur de 250 €.

**DECIDE** de verser une subvention à hauteur de 250 € au titre de l'année 2022.

**AUTORISE** le Président à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 51  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique  
Le 10 octobre 2022

Pour extrait conforme  
Le 11 octobre 2022

Le Président

M. Didier REVEAU